Mutuelle Mare Gaillard

LA LETTRE

de la Mutuelle Mare-Gaillard

LA MUTUELLE... AUX CÔTÉS DES JEUNES

La complémentaire spécial entreprise

UNE SOLUTION IDÉALE POUR LA PROTECTION DES SALARIÉS

Le Président de la Mutuelle Mare-Gaillard, le Directeur et son équipe, vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année 2010

2010

DÉCEMBRE 2009 N° 32

www.maregaillard.com

ET AUSSI DANS CE NUMÉRO...

- Etudiants : Choisissez la LMDE
- Yoles : Les bébés arrivent !
- 1er salon des services à la personne. Votre mutuelle aux côtés du SERFAG
- SIGNATURE EN COURS D'UNE CONVENTION ENTRE LA MUTUELLE MARE-GAILLARD ET BP ASSISTANCE

MUTUALITÉ FRANÇAISE

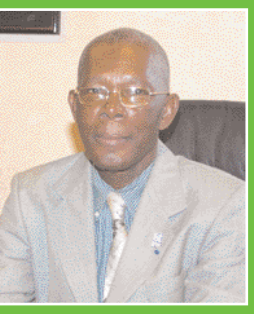

Aux côtés des jeunes

Il fut un temps pas si lointain où les parents amenaient fièrement dans nos agences leur enfant, devenu jeune adulte, prendre sa "Mare-Gaillard". Aujourd'hui, les temps ont changé et notre mutuelle a su s'adapter. Elle propose, par exemple, des complémentaires santé particulièrement performantes pour les jeunes couples.

Notre intérêt pour la jeunesse de la Guadeloupe et de la Martinique va toutefois bien au delà de la conception de prestations spécifiques. Trop souvent privés de repères et de perspectives d'avenir, nos jeunes sont parmi les premières victimes de la crise sociétale et économique que traversent nos deux pays. Notre mutuelle n'a évidemment pas le pouvoir de régler ces problèmes de fond. Par contre, je considère que nous avons le devoir de nous engager aux côtés de tous ceux qui luttent pour inculquer à notre jeunesse des valeurs telles que le courage, la solidarité, l'engagement ou l'humanisme.

En effet, non seulement il s'agit bien là de valeurs mutualistes, mais je suis convaincu qu'elles peuvent apporter à nos jeunes bon nombre de réponses aux questions qu'ils se posent aujourd'hui.

Notre engagement aux côtés des jeunes prend des formes multiples telles que :

- ***la création du Trophée Mutuelle Mare-Gaillard, en partenariat avec les ligues de football de Guadeloupe et Martinique,***
- ***notre sponsoring en faveur des jeunes de l'association "Flèch la" de Ducos pour le tour de la Martinique des yoles rondes,***
- ***notre sponsoring du tournoi junior Inter Caraïbe avec la Ligue de volley-ball de la Guadeloupe,***
- ***nos actions dans le cadre du parcours de santé mutualiste, pour la prévention de trois maladies graves, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite ainsi que la promotion de l'hygiène bucco-dentaire.***
- ***un partenariat constructif avec la mutuelle étudiante LMDE.***

Le Président, Maurille Serge Chicot

EDITO

Etudiants
Choisissez la LMDE

La Mutuelle Mare-Gaillard et La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) ont noué un partenariat destiné à faciliter la vie des nombreux étudiants dont la famille est adhérente de notre mutuelle. En effet, si votre enfant a plus de 16 ans et qu'il a entamé des études, il ne dépend plus de votre sécurité sociale. Il doit s'inscrire au régime étudiant de Sécurité Sociale et s'affilier à un centre payeur de la sécurité sociale étudiante. Nous recommandons vivement à votre enfant de s'inscrire à la LMDE s'il est déjà adhérent à La Mutuelle Mare-Gaillard. Ses démarches seront en effet beaucoup plus simples. Sa sécurité sociale sera gérée par la LMDE tandis que sa mutuelle (une prestation de complémentaire santé par exemple) sera toujours gérée par la Mutuelle Mare-Gaillard. Le choix d'un partenariat avec la LMDE n'est évidemment pas un hasard. D'une part, nous partageons avec cette mutuelle les mêmes valeurs, d'autre part, la LMDE est aujourd'hui la plus importante mutuelle étudiante. Elle gère en sécurité sociale 7 étudiants sur 10 dans les Antilles-Guyane.

Salon des services à la personne
votre mutuelle aux côtés du SERFAG

La Mutuelle Mare-Gaillard et le Service Familial Guadeloupéen (SERFAG) étaient présents côte à côte au premier Salon des Services à la Personne qui s'est tenu au CWTC de Jarry les 1er et et 2 octobre dernier. Notre mutuelle a présenté aux nombreux visiteurs de ce salon les multiples partenariats qu'elle a noués avec les acteurs du service à la personne en Guadeloupe dans le cadre de sa stratégie de développement. A cette occasion, plusieurs dizaines de visiteurs, séduits par la qualité de nos prestations ont décidé de souscrire une adhésion à notre mutuelle.

LA LETTRE de la Mutuelle de Mare-Gaillard

Directeur de publication :
M. Maurille Serge Chicot

Yoles

Les bébés arrivent !

La Mutuelle Mare-Gaillard sponsorise depuis trois ans le club de yoles de Ducos : Flèch la. Un partenariat naturel puisque les courses de yoles exigent un esprit d'équipe sans faille, une grande solidarité et même une grande fraternité entre les équipiers d'un bateau ; autant de valeurs qui sont les fondements même du mutualisme. Cette année, le bateau de Flèch la a conquis la 8ème place du Tour de la Martinique des Yoles Rondes, une place plus qu'honorable puisqu'il n'y avait pas moins de 18 participants. Au fil des ans, la notoriété de la Mutuelle Mare-Gaillard a grandi en Martinique grâce à sa participation au Tour. Par contre, beaucoup de Martiniquais ignorent que notre mutuelle sponsorise également l'une des deux équipes de bébés yoleurs de l'association de Ducos. C'est au cours de la saison 84/85 que la Société des Yoles Rondes a lancé avec succès les courses de "Bébés Yoles" petites embarcations de 6 mètres de long manoeuvrées par des jeunes. L'équipage est constitué de 5 personnes. En 2009, les bébés yoleurs de Flèch la 1 ont multiplié les exploits au cours des différentes compétitions, ravissant régulièrement la première place dans les manches. L'avenir est donc d'ores et déjà assuré !

Message aux adhérents

Les nouvelles mesures arrêtées au niveau national ont rendu inéluctable un ajustement des cotisations à compter du début de l'année 2010.

Il s'agit en particulier :

- de l'augmentation du forfait hospitalier qui passera de 16 à 18 Euros entièrement à la charge des malades,

- de la contribution exceptionnelle pour la grippe A «H1 N1».

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique des pouvoirs publics visant à réduire le déficit de la Sécurité Sociale qui atteint cette année des records.

Rappelons que votre Mutuelle avait décidé de ne pas répercuter la taxe destinée à financer la C.M.U Complémentaire qui est passée de 2,50% à 5,90% depuis le 01 Janvier 2009. Cette décision participait de notre volonté d'apporter notre contribution à l'amélioration de votre pouvoir d'achat, et ce dans le contexte social du début d'année. Je vous renvoie, à cet effet, à mon courrier du 16 mars 2009.

Mais il nous est impossible, sauf à prendre des risques pour notre avenir, de continuer à supporter sur nos Fonds Propres ces transferts de charges imposés par l'Etat. Aussi, une augmentation des cotisations est devenue inévitable et c'est avec regret que nous vous demandons de la comprendre, traduisant ainsi votre volonté de contribuer à la pérennité de votre Mutuelle.

Je vous prie d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de mes meilleurs sentiments mutualistes.

Le Président,
Maurille Serge CHICOT

Volley-ball

La Mutuelle aux côtés des juniors

La Mutuelle Mare-Gaillard et la Ligue Guadeloupéenne de Volley-Ball ont signé avant les vacances une convention de partenariat pour le sponsoring du tournoi junior inter Caraïbes qui a eu lieu au mois d'août dernier. A travers ce partenariat avec la Ligue Guadeloupéenne de Volley-Ball, la Mutuelle Mare-Gaillard renforce donc son engagement au service des jeunes de la Guadeloupe. Son ambition est de promouvoir au sein de la jeunesse antillaise des valeurs telles que l'esprit d'équipe, la solidarité, l'engagement et l'effort. Le sponsoring du tournoi junior inter Caraïbes de volley-ball de la Guadeloupe s'inscrit donc dans la même logique que le soutien qu'elle apporte au club de yoles de Ducos, Flèch la (lire l'article ci-contre). Elle oeuvre aussi pour le rapprochement entre la Martinique et la Guadeloupe à travers le Trophée Mutuelle Mare-Gaillard qui permet à des équipes de football des deux îles de se rencontrer.

Les réunions statutaires du conseil d'administration

Samedi 19 Décembre :

- Bilan de l'activité de la Mutuelle pour le 2ème semestre (arrêté au 15 décembre) ;
- Présentation, étude et vote du Budget Prévisionnel 2010 ;
- Création du Comité d'Audit, nomination des membres.

Mme Colette Armantrading
Assistante de direction a SOGUANET

“Notre entreprise a souscrit une complémentaire santé entreprise il y a dix ans. Nous en sommes toujours satisfaits. Les garanties sont nettement moins chères que si chaque salarié avait souscrit une adhésion”.

La société SOGUANET est la première société guadeloupéenne à avoir souscrit un contrat d’entreprise avec la Mutuelle Mare-Gaillard pour permettre à l’ensemble de ses salariés de bénéficier d’une complémentaire santé. Nous avons recueilli le témoignage de Mme Colette Armantrading, assistante de direction à la SOGUANET.

La société SOGUANET existe depuis 1990. Nous sommes spécialisés dans le nettoyage général. Nous réalisons aussi bien le nettoyage industriel que des interventions chez des particuliers. Nous réalisons par exemple des nettoyages de fin de chantier, de rénovation. La société compte une trentaine de salariés qui sont tous des adhérents de la Mutuelle Mare-Gaillard dans le cadre d’un contrat de groupe que la SOGUANET a souscrit il y a une dizaine d’années. En fait, je suis à l’origine de ce contrat. J’avais rencontré par hasard la responsable commerciale de la Mutuelle Mare-Gaillard, Mme Thénard, sur un stand. Je crois que c’était à Continent. A l’époque, nous avions déjà un contrat de groupe avec une mutuelle que je ne citerai pas mais nous étions très déçus. Mme Thénard m’a présenté sa mutuelle et les différentes prestations proposées. Je suis repartie avec les dépliants de la Mutuelle Mare-Gaillard et j’en ai parlé au directeur de SOGUANET. J’ai dû être convaincante puisqu’ensuite nous avons contacté la Mutuelle Mare-Gaillard et nous avons signé un contrat. Depuis, nous avons toujours renouvelé notre adhésion à cette mutuelle. A ce jour, nous n’avons jamais de problème avec la mutuelle. Tout au plus peut on lui reprocher d’envoyer parfois en retard la carte d’adhérent. Quand cela arrive, j’appelle Mme Thénard et c’est vite réglé. Question règlement, tout se passe bien. J’apprécie particulièrement la disponibilité des agents de la Mutuelle. Dès qu’il y a un souci j’appelle et c’est vite réglé. L’avantage du contrat groupe, c’est avant tout son prix. Les garanties sont nettement moins chères que si chaque salarié avait souscrit une adhésion individuelle. cela ne veut pas dire pour autant que tous les salariés ont exactement le même contrat. Certains ont pris des contrats pour protéger toute leur famille, d’autres ont une garantie individuelle.

colette_armantrading@hotmail.com

Location de courte durée : Mare-Gaillard peut vous aider !

Notre Mutuelle dispose de quelques logements et de salles de réunion qu’elle propose pour des locations de courte durée :

- **AU GOSIER :** Section Bernard, une salle de 290 m² (dont 140 m² de galeries extérieures)
- **A SAINT-MARTIN :** Un studio et un appartement de type F1
- **A MARIE-GALANTE :** Un appartement de type F2 et un duplex
- **A DUCOS (MARTINIQUE) :** location de deux salles de réception et d’une salle funéraire

La complémentaire spécial entreprise

UNE SOLUTION IDÉALE POUR LA PROTECTION DES SALARIÉS

La complémentaire santé "spécial entreprise" présente de nombreux avantages, aussi bien pour ses salariés que pour l'entreprise. Rappelons d'abord que cette garantie permet de compléter les remboursements de la Sécurité sociale pour les dépenses de santé des salariés. Le remboursement couvre alors le plus souvent totalement les dépenses. Mieux : grâce au système du tiers-payant, les salariés n'ont généralement pas d'avance à faire.

POUR LES SALARIÉS :

Une réduction importante de leurs cotisations à la mutuelle

Pour les salariés, la complémentaire santé "spécial entreprise" présente les avantages suivants :

- **ils ne payent que 40 % maximum de la cotisation à la Mutuelle Mare-Gaillard. Le solde est pris en charge par leur entreprise.**

- **pour un coût particulièrement compétitif, ils bénéficient à la Mutuelle Mare-Gaillard, d'un contrat mutualiste performant.**

- **le contrat collectif de complémentaire maladie de la Mutuelle Mare-Gaillard ne prévoit pas de délai d'attente. Les salariés sont donc protégés dès leur première journée de travail dans l'entreprise.**

POUR L'ENTREPRISE :

Des déductions d'impôts conséquentes

Pour l'entreprise, le contrat collectif proposé par la Mutuelle Mare-Gaillard présente également des avantages importants :

- **d'abord, sa participation financière sera déduite de l'impôt sur les sociétés qu'elle doit acquitter chaque année,**

- **ensuite, ce contrat collectif représente un atout non négligeable pour la politique de recrutement ou de gestion des ressources humaines de l'entreprise,**

- **enfin, c'est un outil de fidélisation du personnel. En effet, lorsqu'une société souscrit une complémentaire santé "spécial entreprise", tous ses salariés présents et futurs bénéficient automatiquement d'une couverture sociale efficace jusqu'à l'âge de 65 ans ... aussi longtemps qu'ils appartiennent au personnel de l'entreprise.**

Toutes les entreprises ayant des salariés peuvent souscrire un contrat de groupe. Si vous souhaitez en bénéficier, ou obtenir plus d'informations sur cette garantie mutualiste, rapprochez vous du siège de la Mutuelle Mare-Gaillard, numéro vert gratuit.

N° Vert 0 800 899 890*

*Appel gratuit à partir d'un poste fixe

Assemblée générale de l'A.D.M.M
Des liens d'amitié renforcés

Entre la Mutuelle Mare-Gaillard et l'Association des Décorés et Médaillés de la Martinique (A.D.M.M) se sont noués depuis de nombreuses années des liens d'amitié solides. C'est au nom de cette amitié qu'une délégation de la Mutuelle, conduite par le Premier Vice Président Pierre Lima, s'est rendue au mois de juillet dernier à l'assemblée générale ordinaire de l' Association des Décorés et Médaillés de la Martinique.

Monsieur Claude Laurence
Président de l'Association des Décorés et Médaillés de la Martinique

BP Assistance
La Mutuelle Mare-Gaillard s'engage dans la télé-assistance active

Dans le cadre de sa politique de partenariat avec les services à la personne, la Mutuelle Mare-Gaillard signera bientôt avec la SARL BP Assistance, une convention qui permettra à nos adhérents de pouvoir bénéficier à moindre frais de la télé-assistance active. BP Assistance est la première société à proposer ce type de prestations aux Antilles-Guyane. La télé-assistance active consiste à placer des capteurs au domicile d'une personne fragile qui permettront de détecter à distance ses éventuelles difficultés et d'intervenir à temps si nécessaire. Exemple : un capteur sur son lit permettra de savoir si elle n'a pas pu se lever comme d'habitude et lui passer alors un coup de fil pour savoir si tout va bien. Un capteur sur son pilulier permet de savoir si elle a pensé à prendre ses médicaments ! Aujourd'hui, en effet de plus de plus de personnes âgées vivent seules en Guadeloupe et nécessitent un accompagnement régulier.

"Bonne Vie" et Mare-Gaillard
Un partenariat fructueux

L'Association "Bonne Vie" et la Mutuelle Mare-Gaillard ont signé une convention de partenariat. Implantée à Pointe-Noire, l'Association "Bonne Vie", vous propose des services d'aide et de maintien à domicile : entretien de la maison, jardinage et bricolage, livraison de courses, déplacements accompagnés, garde malade, livraison de repas... Ces services participent à l'amélioration du confort de vie des personnes âgées, handicapées et des personnes actives qui « courent après le temps ».
Pour tout contact : 05 90 99 13 88 - mobile : 06 90 73 42 45

IN MEMORIAM

Comme chaque année, la Mutuelle Mare-Gaillard a honoré au mois de mai la mémoire de son ancien Président Eloi Forstin, et à travers lui, celle de tous ceux qui se sont dévoués pour le développement du mutualisme aux Antilles.

La journée du 17 mai a débuté par le départ de la course cycliste du Mémorial Eloi Forstin, qui devient à partir de cette année le Championnat Junior de la Guadeloupe, organisé par le Comité Régional de Cyclisme de la Guadeloupe.

Elle s'est poursuivie par un dépôt de gerbe sur la tombe d'Eloi Forstin que le Maire de Morne-à-l'eau, M. Jean-Claude Lombion a honoré de sa présence. En fin de matinée, cyclistes et invités se sont retrouvés dans la grande salle polyvalente du siège de la Mutuelle pour la cérémonie de remise des récompenses aux champions juniors de Guadeloupe.

ILS SONT A VOTRE SERVICE... ILS SONT RÉCOMPENSÉS !

Chaque année, la responsable du service "Réseau des agences" de la Mutuelle Mare-Gaillard, Mme Gilberte Thénard, récompense les meilleurs conseillers mutualistes de son équipe. La Mutuelle entend ainsi honorer le dévouement de ses conseillers qui s'engagent tous les jours pour apporter aux adhérents une qualité de service performante. Pour l'année 2008, les conseilleres mutualistes lauréates sont :

- **Dominique Mondépé**
- **Gisette Séjor**
- **Jacqueline Garès**
- **Ketty Telbois** (remplacée par Cynthia Sermanson)
- **Maïté Sabin**

Elles ont reçu leur récompense en compagnie de l'ensemble de leurs collègues au mois de mai dernier.

LE BILAN 2008

RIGUEUR ET BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

La Mutuelle Mare-Gaillard a tenu le 18 avril dernier son assemblée générale ordinaire. Dans son rapport moral, le Président Maurille Serge Chicot a souligné que les données du bilan 2008 de la Mutuelle : "attestent, s'il en était besoin, de la gestion rigoureuse et de l'excellente santé financière qui mettent Mare-Gaillard à l'abri des aléas et contraintes de l'économie mondiale en crise". Pour la première fois d'ailleurs, les effectifs de la mutuelle approchent les 80 000 cotisants. Il ne s'agit pas pour autant de s'endormir sur ses lauriers mais, au contraire, de s'appuyer sur ces bons résultats pour aller de l'avant. Le Président a donc rappelé les grands projets de la Mutuelle Mare-Gaillard tels que :

- **la construction d'une structure d'accueil pour personnes âgées,**
- **l'ouverture d'une agence en Guyane**
- **l'ouverture d'une quatrième agence en Martinique**
- **la création d'un point d'accueil en région parisienne.**

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008

NOMBRE DE COTISANTS :
78 925

NOMBRE DE PERSONNES PROTÉGÉES :
125 000

SOLVABILITÉ
La marge de solvabilité constituée couvre plus de trois fois la marge minimale exigée : 3,89

FONDS DE GARANTIE
Le fonds de garantie constitué couvre plus de trois fois le fonds plancher exigé : 3,87

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS
Taux de couverture des engagements réglementés : 163 %

PATRIMOINE
La Mutuelle Mare-Gaillard est propriétaire de :
- son siège social situé à Gosier,
- le terrain d'assiette de 8 hectares,
- des locaux abritant 5 de ses 13 agences.

Une protection efficace pour tous...

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

La Mutuelle Mare-Gaillard propose aux particuliers une gamme complète de garanties complémentaire santé. La complémentaire santé «spécial entreprise» a été étudiée pour répondre aux besoins collectifs de couverture sociale des salariés d'une même société.

LA PROTECTION HOSPITALIÈRE

Elle assure à son bénéficiaire des revenus journaliers en cas d'hospitalisation. L'adhérent détermine lui-même la qualité de sa protection hospitalière parmi les trois niveaux d'indemnité que lui propose la mutuelle.

L'ALLOCATION DÉCÈS

C'est la plus ancienne des prestations proposées par la mutuelle. Grâce au capital versé à la famille de l'adhérent, ce dernier a l'assurance de pouvoir bénéficier le moment venu des funérailles dignes en toute circonstance.

LES GARANTIES PRÉVOYANCE

PRÉVALIS : Cette prestation vous permet de mettre votre famille à l'abri des conséquences financières d'un décès prématuré ou d'une perte totale et irréversible d'autonomie. Prévalis vous protège jusqu'à 70 ans en cas de décès et jusqu'à 65 ans en cas d'invalidité absolue et définitive. Vous êtes également couvert en cas d'accident ou maladie, partout dans le monde.

L'INDÉPENDANCE SERVICE : Grâce à ce nouveau contrat de prévoyance, vous bénéficiez d'une rente pouvant aller de 300 à 2000 euros par mois et de services personnalisés si vous devenez dépendant. Vous êtes âgé entre 50 et 74 ans : vous pouvez souscrire au contrat Indépendance Service.

L'EPARGNE-RETRAITE : Tout individu à un moment donné peut se trouver confronté aux conséquences financières dues à une augmentation de ses charges, à une baisse de ses revenus... Les placements permettent d'anticiper une telle situation. Ce contrat d'assurance-vie à versements libres ou à versements programmés, permet à l'assuré de se constituer une épargne en toute sécurité, simplicité et souplesse.

LES SERVICES À LA PERSONNE

- Aide-ménagère
- Cure thermale
- Télé assistance

...Pour bien profiter de la vie

MUTUALITÉ FRANÇAISE

ABYMES
C. Commercial Steel Shopping
local n°8-Boisripeaux - 97139 ABYMES
Tél. : 0590 20 80 47
Fax : 0590 20 27 51

ANSE-BERTRAND
Rue Gratien Candace
97121 ANSE-BERTRAND
Tél. : 0590 22 10 75 - Fax : 0590 22 64 16

BASSE-TERRE
34, rue Baudot - 97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 81 26 21 - Fax : 0590 41 01 77

CAPESTERRE BELLE-EAU
42, rue de la Liberté
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél. : 0590 86 31 64 - Fax : 0590 81 97 09

DUCOS (Martinique)
1, rue Toussaint Louverture - 97224 Ducos - Martinique
Tél. : 0596 56 13 47 - Fax : 0596 77 17 44

FORT-DE-FRANCE (Martinique)
Angle 46, Avenue Jean Jaurès et
39, rue Alexandre Trissot - 97200 Fort de france
Tél : 0596 55 51 87 - Fax 0596 55 42 50

GOSIER
Section Bernard - 97190 LE GOSIER
Tél. : 0590 85 91 36 - Fax : 0590 85 80 23

GRAND-BOURG
49, rue du Docteur Félix Selbonne
97112 GRAND-BOURG
Tél. : 0590 97 98 93 - Fax : 0590 97 14 55

MOULE
70, Boulevard Rougé - 97160 MOULE
Tél. : 0590 23 54 11 - Fax : 0590 88 70 14

SAINT-FRANCOIS
Rue Egalité - 97118 SAINT-FRANÇOIS
Tél. : 0590 88 64 01 - Fax : 0590 90 00 79

SAINT-MARTIN
60, rue Saint-James - lieu dit Low-Town
97150 SAINT-MARTIN
Tél. : 0590 87 10 06 - Fax : 0590 87 10 48

SAINT-PIERRE (Martinique)
79 rue Bouillé - 97250 Saint-Pierre
Tél. : 0596 52 49 75
Fax : 0596 52 49 76

SAINTE-ROSE
Circonvallation - 97115 SAINTE-ROSE
Tél. : 0590 28 70 59
Fax : 0590 28 05 11

www.maregaillard.com

N° Vert 0 800 899 890*
*Appel gratuit à partir d'un poste fixe